

*Conseil communautaire*

<b>Délibération n° 2025/08/26-05</b>	<b>GEMAPI : Candidature à l'appel à projet Programme Life dans le cadre de la restauration du Val Saint Jean et son plan de financement</b>
<b>Date et heure de la séance</b>	26 août 2025 - 19h00
<b>Lieu</b>	Salle « La Sapinière » - Jaleyrac
<b>Date de la convocation</b>	20 juin 2025
<b>Président de séance</b>	Jean-Pierre SOULIER
<b>Secrétaire de séance</b>	Olivier ROCHE
<b>Nombre de délégués en exercice</b>	31
<b>Nombre de délégués présents</b>	25
<b>Nombre de pouvoirs</b>	6
<b>Présents ou représentés</b>	31

**Conseillers communautaires présents :**

Elisabeth BALADUC
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Sylvie FENIES
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Christian MONS
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Raymonde THESSANDIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Edwige ZANCHI

**Représentés :**

**Pouvoir donné à :**

Georges ALBESSARD	Edwige ZANCHI
François DEFLISQUE	Serge LEYMONIE
François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Jacques ROMEUF	Marie-Hélène CHASTRE
Jacques SERRAT	Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT	Olivier ROCHE

**Absents :**

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/08/26-05

**GEMAPI : Candidature à l'appel à projet Programme Life dans le cadre de la restauration du Val Saint Jean et son plan de financement**

Monsieur Le Président expose que dans le cadre du projet sur le devenir du Val Saint Jean, EPIDOR a engagé une démarche afin d'identifier les enjeux du projet. Plusieurs réunions ont eu lieu depuis janvier 2024. À l'issue du 1er COPIL, en septembre 2024, il a été proposé de déposer une candidature du projet auprès de l'appel à projet du Programme Life (Fonds Européens) afin d'obtenir des subventions significatives vu l'envergure du projet. En février 2025, le 2ème COPIL a consolidé les enjeux et l'identification des actions.

Lors du 3ème COPIL en juillet 2025, il a été présenté un plan de financement en vue d'un dépôt de candidature au Programme Life. Le projet a identifié plusieurs acteurs :

- La Communauté de communes du Pays de Mauriac,
- La Commune de Mauriac,
- EPIDOR,
- Le Syndicat d'Assainissement Mauriac-Le Vigeon,
- SAS Marché au Cadran,
- La Chambre d'agriculture.

Le plan de financement proposé dans le cadre de la candidature au Programme Life pour le projet de restauration du Val Saint Jean :

- Le coût total du projet est estimé à 8,2 Millions d'euros dont 6,7 Millions d'euros financés par des subventions. La durée prévisionnelle du projet est fixée à 7 ans (2026-2033).

La date limite de dépôt de la candidature au Programme Life étant avant le 23 septembre 2025, il est nécessaire de valider le plan de financement en vue de déposer une candidature dans le cadre de l'appel à projet au Programme Life.

N°	MO	Action Intitulé	Coût estimés	Financiers				Part du porteur			
				Union Européenne	Agence de l'Eau Adour-Garonne	CD 15	CCPM				
1.2	CCPM	Etude de caractérisation et suivi des flux de polluants du bassin versant du Val Saint Jean	580 000,00 €	40%	234 000,00 €	50%	280 000,00 €	- €	10%	56 000,00 €	
2.1	CCPM	Définition d'une méthodologie participative	50 000,00 €	80%	40 000,00 €	- €	- €	- €	20%	10 000,00 €	
2.2	CCPM	Animation : création d'un collectif pour l'expérimentation de l'outil d'aide à la décision sur le bassin versant du Val Saint Jean, organisation d'ateliers participatifs impliquant les acteurs du territoire	80 000,00 €	80%	64 000,00 €	- €	- €	- €	20%	16 000,00 €	
3.7	CCPM (GEMAPI)	Restauration morphologique du réseau	514 800,00 €	20%	102 960,00 €	50%	257 400,00 €	10%	51 480,00 €	20%	102 960,00 €
3.8	CCPM (GEMAPI)	Transformation du plan d'eau pour le réseau	1 500 000,00 €	50%	750 000,00 €	20%	300 000,00 €	10%	150 000,00 €	20%	300 000,00 €
4.1	CCPM (GEMAPI)	Evaluation des services écosystémiques	50 000,00 €	50%	25 000,00 €	50%	25 000,00 €	- €	- €	- €	- €
4.2	CCPM	Mise en œuvre d'actions de reconnaissance	- €	-	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6.5	CCPM	Rapport d'audit	20 000,00 €	80%	16 000,00 €	- €	- €	- €	20%	4 000,00 €	
5.5	EPIDOR	5.5 Colloque final	50 000,00 €	70%	35 000,00 €	- €	- €	- €	10%	5 000,00 €	
6.6	EPIDOR	6. Communication	100 000,00 €	70%	70 000,00 €	- €	- €	- €	10%	10 000,00 €	
Animation	CCPM	animation du projet: 1 ETP (0,5 ETP : GEMAPI + 0,5 ETP : animation du projet par la CCPM)	338 880,00 €	80%	271 104,00 €	25%	84 970,00 €	- €	10%	33 988,00 €	
		<b>Total (TTC)</b>	<b>3 264 880,00 €</b>		<b>1 647 882,00 €</b>		<b>847 370,00 €</b>	<b>201 480,00 €</b>		<b>637 848,00 €</b>	
		Coûts indirects (7 %)	229 527,60 €							37 656,36 €	
		<b>Total + coûts indirects</b>	<b>3 494 407,60 €</b>							<b>675 504,36 €</b>	
		<b>Total global du projet</b>	<b>7 638 346,26 €</b>								

(+10% EPIDOR + 10% Commune de Mauriac)

(+10% EPIDOR + 10% Commune de Mauriac)

*Conseil communautaire*

<b>Délibération n° 2025/08/26-05</b>	<b>GEMAPI : Candidature à l'appel à projet Programme Life dans le cadre de la restauration du Val Saint Jean et son plan de financement</b>
--------------------------------------	---

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE le plan de financement du projet pour la restauration du Val Saint Jean en vue d'une candidature au Programme Life ;**
- **APPROUVE le dépôt de dossier Programme Life pour le projet pour la restauration du Val Saint Jean ;**
- **CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.**

***Présents ou représentés : 31***

***Abstentions : 01***

***Suffrages exprimés : 30***

***Votes pour : 30***

***Votes contre : 0***

Fait à Jaleyrac, le 26 août 2025,  
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier ROCHE

Jean-Pierre SOULIER

